



**Objet social spécialisé :** Les Sentiers d'Artémis (LSA) prend en charge (hors OPP) des mineurs/majeurs placés sous main de justice et/ou issus de l'aide sociale à l'enfance et/ou relevant du champ médico-social, seuls ou en groupe, disposant pleinement de leurs droits et de leurs capacités ou non.

Sous la forme de séjours en immersion dans la nature, LSA propose des activités à la journée et des séjours en autonomie, sur une durée de 2 à 4 jours renouvelables. Les contenus de journées s'élaborent autour de la vie quotidienne dans la nature et de ses moments forts sources de repères. A cela s'ajoutent des temps d'ateliers pédagogiques, à travers 10 thématiques transversales et aux compétences transférables dans la vie ordinaire.

Les circuits, les équipements embarqués, le programme pédagogique ainsi que les modalités d'hébergement sont élaborés en amont et en co-construction avec les équipes éducatives. Ceci, afin de proposer des actions adaptées aux objectifs de travail, aux dynamiques de groupes, à la durée et aux lieux des immersions, à la pratique des activités, à la santé des participants ainsi qu'à la saison et la météo.

Axées sur l'autonomie en nature et au carrefour de la randonnée en montagne, des techniques d'autonomie, de l'art des bois et de l'animation nature, les activités thématiques étayent la prise en charge du public. Fort de sa place d'intervenant extérieur et à l'aide de son support de médiation éducative par la nature, LSA soutient les projets en contribuant au développement des compétences, des capacités, de la relation, du lien de confiance, de l'expression, de la réflexion et de l'apaisement.

Autant d'objectifs qui se travaillent de manière sur-mesure, sous la forme de cinq modalités d'accompagnement tels que : *les temps de mise à distance ; les accueils de continuité ; les rites de passage ; les séjours de cohésion ; les séjours famille.*

Les Sentiers d'Artémis